

Ce texte d'Annie Roche, directrice d'une école de Valence, présente une situation de lecture/écriture avec des enfants de cycle 3 autour du thème de la citoyenneté.

LA PLACE DES ÉCRITS DANS LA DÉMOCRATIE

Annie ROCHE

A) LA SITUATION

♦ L'école

L'école accueille des enfants à 70% d'origine étrangère, majoritairement maghrébine et commorienne. Classée en ZEP depuis sa création, elle est située dans un quartier où la population est en voie de paupérisation.

L'élément dominant de la vie du quartier est une dégradation rapide due à la présence de la drogue, à la violence, à une petite délinquance, le tout se manifestant par beaucoup d'actes inciviques.

Les habitants ont créé une amicale laïque autour des projets de l'école. Les parents, préoccupés par les problèmes de lecture-écriture, reviennent à l'école et un groupe de parole fonctionne régulièrement dans l'espace scolaire qui leur est réservé.

L'équipe pédagogique se caractérise par une grande instabilité depuis cinq ans. L'axe principal du projet de l'école est le fonctionnement de la BCD et, plus récemment, du site lecture dans le cadre de la Charte du XXI^e siècle. La collaboration avec la bibliothécaire du quartier est constante tout au long de l'année et notamment lors de différentes manifestations.

Depuis trois ans, un Conseil d'enfants élu se charge des relations au sein de l'école.

♦ Le projet citoyeneté.

Il concerne un même groupe d'enfants du cycle 3 sensibilisés à la solidarité, à la citoyenneté, à la connaissance de cultures étrangères par la littérature et le cinéma. Ces enfants se sont construits quelques habitudes se traduisant par une réflexion et une capacité communes de réagir, de participer, de créer.

Le « projet citoyeneté », occasion de rencontres, comporte trois « productions » :

- *un film* : la classe, inscrite à l'opération *Ecole et cinéma* tout au long du cycle 3, a réalisé en CM1, un film d'animation, en pixillation (une technique d'animation mettant en scène des personnes et des objets), qui servira au Conseil d'enfants et à la communauté scolaire à propos d'un sujet préoccupant « *apprendre à vivre ensemble* ».

- *un document de référence* pour tous les habitants de l'école, écrit en CM1 et CM2, véritable contrat sur « les règles de vie » qui sera signé par les enfants et les parents.

- *un projet de loi*, rédigé en CM2, sera présenté au Parlement des enfants qui réunit chaque année, par circonscription, un député-junior, élève de CM2 chargé de présenter et de défendre une loi proposée par sa classe.

- une rencontre avec un auteur sur ses choix d'écrivain, dans le cadre des semaines « Education contre le racisme », opération nationale à l'initiative de la Ligue de l'Enseignement.

B. LA DEMARCHE

♦ Organisation du groupe et intensité des écrits utilisés

Pour mener à bien ces actions, les enfants ont participé à toute la démarche de création (y compris le montage) du film jusqu'à sa socialisation. Ils ont été confrontés, à travers leurs délégués et des allers et retours BCD/classes, à l'écriture de règles. Ils ont réfléchi, en élaborant une loi et sa présentation par une députée junior élue par eux, à la vie démocratique et aux droits de l'enfant. Ils ont enfin été mis en présence de l'acte d'écrire conçu comme un engagement lors de leur rencontre avec Didier Daeninckx.

Les différents écrits utilisés à chacune des étapes, si on les décrivait par le détail, montreraient la diversité et la complexité des textes.

- des scénarios, des fiches techniques provenant d'un studio par l'intermédiaire de professionnels du cinéma ;
- le règlement préfectoral d'un bureau de vote analysé et aménagé pour l'école, pour l'organisation des élections au Conseil d'enfants et l'écriture des règles de vie;
- les Instructions du BO, la Convention des Droits de l'Enfant, des propositions de loi fournies par la Députée locale, des textes d'Instruction Civique, permettant l'écriture d'une loi ;
- de nombreux courriers de demandes de renseignements et de documents, d'invitations de professionnels nécessaires aux différentes réalisations.
- des expositions, des projections de film, de nombreux ouvrages de littérature jeunesse.

Si lire est une pratique sociale qui s'apprend dans des conditions ordinaires d'usage de l'écrit, c'est bien parce qu'une communauté a besoin d'écrits pour construire ses projets.

Construire ce contexte, c'est réunir les conditions d'un apprentissage du lecteur et du citoyen en s'appuyant sur la nécessité de travailler les statuts de l'un et de l'autre. Parce qu'on suscite chez les enfants, jamais seuls face à un écrit complexe, le besoin d'agir, de transformer ce qui les entoure, ils ne se sentent pas confrontés à l'écrit comme objet, mais à l'usage qu'ils ont à en faire. « *La lecture experte doit être le quotidien de l'apprenti-lecteur dès le début grâce à l'intervention de son environnement.* » (Jean Foucambert).

C. CONCLUSION

Notre démarche peut être considérée, le maître étant médiateur entre l'enfant et la culture écrite, comme un parti-pris pour :

- prendre appui sur des pratiques culturelles de référence
- permettre le travail en équipe (pairs, parents) et en réseau (BCD, bibliothèque, professionnels) et réunir ainsi les conditions sociales d'apprentissage
- mettre en place un processus continu, une dynamique inscrite dans la durée, des situations diversifiées, considérant par là-même que tout apprentissage est le fruit d'un processus progressif d'élaboration et d'ajustement et que les compétences de lecteur sont constitutives de l'apprentissage culturel.
- faire prendre conscience, par le choix et l'affirmation de la valeur de ce qu'on choisit, que l'écriture est un engagement.

Annie ROCHE